

**BULLETIN D'ADHÉSION – RC organisateur de manifestation
y compris monuments « inscrits » ou « classés »**

Le présent bulletin d'adhésion a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la RESPONSABILITÉ CIVILE encourue par les assurés dans les termes et limites des CONDITIONS PARTICULIÈRES du contrat n° 10484434504 (AXA) et des DISPOSITIONS GÉNÉRALES « AXA Responsabilité civile des Prestataires de services » modèle n° 460653 G / 04-2024.

LOCATAIRE TEMPORAIRE

- Nom et Prénom :
- Adresse :
- Adresse E-mail :
- N° de téléphone :

PROPRIÉTAIRE :

- Nom et Prénom :
- Adresse postale :
- Adresse E-mail :
- N° de téléphone :

ÉVÈNEMENT

- Mariage
- Anniversaire
- Réunion professionnelle
- Autres (à préciser) :

DATE DE L'ÉVÈNEMENT : / /

DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT : 3 jours
La garante prend effet la veille de l'évènement à 0 heure et elle prend fin 72 heures plus tard au maximum. (Durée plus longue sur demande).

LIEU DE L'ÉVÈNEMENT :

- Parc
- Dépendances
- Château
- Autres (à préciser) :

Nom du lieu :

NOMBRE DE PARTICIPANTS : personnes. (300 maximum)

MONTANT DE LA PRIME : **247.00 euros par chèque à l'ordre de SLA**
Pour l'adhésion au contrat "responsabilité civile organisateur de manifestation".

LE LOCATAIRE

LE PROPRIÉTAIRE

POUR LA COMPAGNIE

Ce bulletin est à nous renvoyer dûment rempli accompagné de votre règlement à :
SLA – 10, rue des Deux Moulins – 87270 COUZEIX.

Réglé par chèque n° sur la banque